

ACL - ST MARTIN D'URIAGE - NOUVEAUX TARIFS - ANNEE 2018

Applicables à partir du 10/01/2018

Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides de la Commune de Saint Martin d'Uriage

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	CENTRES DE LOISIRS		JOURNEE SPECIALE (*)		REPAS
	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE	
- 300	5,30 €	2,65 €	6,30 €	3,65 €	4,10 €
301 - 530	6,90 €	3,45 €	8,20 €	4,75 €	4,50 €
531 - 760	8,40 €	4,20 €	10,00 €	5,80 €	4,70 €
761 - 990	11,50 €	5,75 €	13,40 €	7,65 €	4,90 €
991 - 1220	14,40 €	7,20 €	16,60 €	9,40 €	5,10 €
1221 - 1450	17,40 €	8,70 €	19,90 €	11,20 €	5,30 €
1451 - 1680	19,40 €	9,70 €	22,20 €	12,50 €	5,50 €
1681 - 1910	21,00 €	10,50 €	24,10 €	13,60 €	5,70 €
+ 1910	22,30 €	11,15 €	25,70 €	14,55 €	5,90 €

(*) Une journée spéciale de centres de loisirs est une journée (ou une demi-journée) proposant une activité spécialisée.

Exemple : activités Club les mardis et jeudis, journée Chiens de traîneau le mercredi aux Petites Maisons.

Les stages d'activités spécialisées organisés au Clos d'Espiès à Gières sont gratuits, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées en après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Danse
- 450	186 €	157 €	124 €
451 - 1220	207 €	172 €	138 €
1221 - 1800	261 €	223 €	188 €
+ 1800	279 €	238 €	202 €

Tarifs forfaitaires pour les 10 séances du 1^{er} trimestre 2018.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre

Sorties Skis des vacances d'Hiver proposées dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Tarif	Supplément Sorties ESF	Location de matériel		
	Forfait à la semaine		Chaussures	Skis	Casque
- 450	132 €	58 €	7 €	11 €	5 €
451 - 1220	146 €	63 €	12 €	16 €	8 €
1220 - 1800	178 €	68 €	17 €	21 €	11 €
+ 1800	192 €	73 €	22 €	26 €	14 €

Le tarif des sorties skis est forfaitaire pour la semaine d'activités. Le règlement ne donnera lieu à aucun remboursement, quelle que soit la raison (maladie, convenance personnelle, ...). **Location de matériel** : le prix indiqué est un prix forfaitaire pour l'ensemble de la semaine.

IMPORTANT : Vous avez aussi la possibilité de louer votre matériel directement auprès d'un loueur professionnel (à la semaine, ou à la saison). Nous avons passé un accord avec le magasin de sports Adrenaline, situé 26, place Paul Vallier, à Grenoble (Tél. : 04.76.86.06.06). A partir du 1^{er} décembre 2017, en vous présentant comme adhérent de l'ACL, vous bénéficierez de tarifs préférentiels.

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.
Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.